

## ANNEXE – TARIFS DES DROITS DE VOIRIE

Définition des droits soumis à redevance	durée d'occupation	Unité de compte	Tarifs actuels unitaires du 7/12/2015	Tarifs actuels unitaires au 11/12/2017
Instruction pour toute autorisation d'occupation temporaire du domaine public		Par autorisation	Gratuit	Gratuit
Neutralisation de place de stationnement supérieure à 2 jours et inférieure à 1 mois	Par jour	Par place	3,19 €	3,25 €
Neutralisation de place de stationnement supérieure à 1 mois et inférieure à 3 mois	Par jour	Par place	2,11 €	2,15 €
Neutralisation de place de stationnement supérieure à 3 mois	Par jour	Par place	1,08 €	1,10 €
Emprise sur le domaine public inférieure à 120 jours (enceinte de chantier, baraque, bennes, nacelles, grues, etc.)	Par jour	Le m <sup>2</sup>	0,17 €	0,18 €
Emprise sur le domaine public au-delà du 121 <sup>ième</sup> jour (enceinte de chantier, baraque, bennes, nacelles, grues, etc.)	Par jour	Le m <sup>2</sup>	0,24 €	0,25 €
Echafaudage	Par jour	Le m linéaire		0,18 €
Dépôt de matériaux ponctuel (tas de sable, terre, bois, etc.) inférieur à 2 jours	Par jour	Forfait	5,07 €	5,20 €
Dépôt de matériaux ponctuel (tas de sable, cailloux, bois, etc.) au du 2 <sup>ième</sup> jour	Par jour	Forfait	9,13 €	9,30 €
Matériels: échelle, monte tuiles, bétonnière, etc.	Par jour	Forfait par matériel	1,59 €	1,60 €
Toute opération nécessitant ponctuellement la fermeture totale de la rue ou la déviation d'un sens de circulation (prix applicable pour toute opération d'une durée supérieure à la demi-journée)	Par jour	Forfait	314,65 €	321,00 €
Toute opération nécessitant ponctuellement la fermeture totale de la rue ou la déviation d'un sens de circulation (prix applicable pour toute opération d'une durée supérieure à 2 h et inférieure à une demi-journée)	par 1/2 journée	Forfait	157,32 €	160,00 €
Toute opération nécessitant ponctuellement la fermeture totale de la rue ou la déviation d'un sens de circulation (prix applicable pour toute opération d'une durée inférieure à 2 h)	2 h maxi	Forfait	78,81 €	80,50 €
Installation d'une terrasse saisonnière à titre commercial du 1er mai au 30 septembre	Par an	Par table	10,50 €	11,00 €
Installation d'une terrasse permanente à titre commercial	Par an	Par table	15,76 €	16,10 €
Installation chevalets, porte menu, distributeur de journaux et similaires	Par an	Forfait	10,50 €	11,00 €
Installation d'étalage divers, bac à glace, rôtissoire, distributeur de boissons etc...	Par an	Forfait	31,52 €	32,15 €
Exposition de véhicules (2 roues, voitures, etc.) hors emplacement de stationnement	Par an	Par véhicule	103,02 €	105,00 €
Kiosque (sur le domaine public communal)	Par an	Forfait	1 050,52 €	1 072,00 €
Poteau, mat lesté, etc.	Par jour	Forfait par unité	0,82 €	0,84 €